

2011/3736 - Attribution d'une subvention de 20 000 euros à l'Association "Centre Jacques Cartier" pour l'organisation des 24es Entretiens Jacques Cartier - Année 2011 (Direction des Relations Internationales) (BMO du 05/09/2011, p. 1768)

Rapporteur : Mme GELAS Nadine

Mme GELAS Nadine, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce dossier concerne un soutien aux entretiens Jacques Cartier. C'est un dossier sujet à polémique sur lequel je dirai quelques mots.

Les entretiens Jacques Cartier organisés chaque année par le Centre Jacques Cartier avec une édition tous les 4 ans à Montréal -c'est le cas de l'édition 2011- sont, chacun peut le reconnaître, une manifestation de grande ampleur (28 colloques cette année), de grande qualité scientifique mêlant universitaires, chercheurs, acteurs économiques, culturels ou politiques sur des sujets qui intéressent les métropoles et les citoyens. Par exemple, cette année : émergence de l'économie verte, un colloque sur les transports collectifs, un colloque sur la maladie d'Alzheimer, sur la vieillesse féminine et masculine et j'en passe.

Ces entretiens depuis 24 ans sont un support de poids essentiel même sur les échanges économiques, universitaires, culturels entre le Québec et notre territoire. Notre coopération est aujourd'hui exemplaire.

Par ailleurs, des interrogations ont surgi sur le Centre Jacques Cartier au vu d'un récent conflit avec l'Université Lyon II concernant le statut administratif et financier du Centre et au vu de certaines mises en question sur la gestion même de ce Centre, en particulier sa gestion financière.

Sur ces problèmes, au-delà des rumeurs répandues çà et là, des actions sont actuellement en cours. Jean-Michel Daclin et vous-même Monsieur le Maire, lors du Conseil de communauté, vous vous êtes engagés à une extrême vigilance, à un contrôle de la subvention qui est d'ailleurs en diminution : 76.000 € en 2002, 20.000 € aujourd'hui, et à exiger dans des délais proches le rattachement du Centre Jacques Cartier à une structure universitaire ou à une fondation.

Dans ces conditions il semble inopportun, à quelques jours de la manifestation à Montréal qui est là-bas un événement majeur, d'avoir une attitude négative et par là-même, défiante, et même quelque peu vexatoire pour nos amis et pour les autorités québécoises très engagés dans ces entretiens.

Avis favorable de la Commission, Monsieur le Maire.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Monsieur le Maire, les entretiens Jacques Cartier existent depuis près d'un quart de

siècle. C'est un événement culturel de portée internationale de première importance pour notre agglomération.

Rares sont les villes qui sont arrivées à créer un lien aussi fort avec une autre ville sur la base d'une manifestation intellectuelle. Les entretiens Jacques Cartier font référence dans toute l'Europe, en terme de coopération culturelle et intellectuelle.

Aujourd'hui cette association, comme vient de le dire Nadine Gelas, est sous le feu des projecteurs pour des questions non pas de contenu, mais de gestion. Elle est à un tournant de son histoire et il va falloir qu'elle évolue, même ses principaux responsables en sont convaincus, vous le savez. Il y a une procédure judiciaire en cours, laissons la justice rendre ses décisions.

En attendant, en ce qui concerne cette subvention de 20.000 €, il est évident qu'elle n'est pas décisive pour la tenue des prochains entretiens puisque l'association dispose d'une réserve financière suffisante. Il n'y a donc pas péril, il n'y a donc pas de besoin immédiat de financement pour le maintien de cette manifestation.

En attendant que la situation se clarifie, nous nous abstiendrons sur ce dossier. Voter contre, en revanche, serait jeter l'opprobre sur cet événement qui est un vecteur de rayonnement pour notre Ville. C'est pour cela que nous avons choisi l'abstention.

M. HUGUET Patrick : Monsieur le Maire, ce dossier amène de notre part plusieurs remarques. Tout d'abord -cela été rappelé- c'est l'intérêt des entretiens Jacques Cartier qui existent depuis longtemps, qui sont des manifestations très intéressantes de par les sujets abordés, et aussi par la qualité des intervenants. J'ai eu l'occasion d'assister d'ailleurs à la Mairie du 3^e arrondissement à un certain nombre de débats, je ne sais plus en quelle année. C'était de grande qualité.

Néanmoins, il y a quelques interrogations récentes qui émergent. Tout d'abord, la première et cela a été dit aussi, c'est sur la nécessité de subventionner une association ayant un confortable matelas financier, ce n'est pas la règle habituellement pour notre ville de subventionner les associations qui bénéficient de fonds importants. Ensuite, il y a surtout ces réserves qui ont été apportées récemment sur la gestion de cet organisme. La ville cofinance cet événement avec un droit de regard sur ce qui se passe au sein de cette association, et toute la polémique qui existe actuellement, ou les interrogations, parce que ce n'est pas obligatoirement une polémique, ternissent un peu l'image des entretiens Jacques Cartier qui ne le méritent pas. Il est temps que ce dossier soit mis à plat et dans cette attente, nous nous abstiendrons sur ce dossier, comme nous l'avons fait d'ailleurs à la Communauté urbaine.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Sous forme d'explication de vote, comme nous l'avons fait au Grand Lyon d'une part, je crois que tout le

monde reconnaît la qualité des entretiens Jacques Cartier et personne ne conteste leur place pour notre ville et pour les relations avec le Québec et la ville de Montréal.

Deuxièmement, nous n'avons pas effectivement à prendre la place de la justice sur des polémiques en cours sur des contestations des modalités de gestion de ces entretiens. Ceci dit, des questions ont été soulevées auxquelles il faudra bien apporter des réponses et surtout, je crois que c'est l'essentiel, l'état des réserves de l'association permettent largement de se passer de la subvention de la Ville.

Les règles habituelles, celles qu'on utilise pour nos équipements éducatifs et socioculturels sont, lorsqu'on dépasse le niveau de réserve, de baisser, voire même de supprimer les subventions. Donc, pour cette raison-là, nous nous abstenons.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Je pense qu'il faut rappeler que c'est par nos nombreuses interventions que nous avons travaillé depuis quelques années à diviser par quatre la subvention versée aux Entretiens Jacques Cartier.

Depuis le début, comme d'autres, nous demandons la clarté dans la gestion et en ces temps de rigueur imposée, je crois qu'il est plus que jamais nécessaire d'avoir un contrôle accru des financements publics. Compte tenu de la périodicité du versement de cette subvention, pourriez-vous peut-être, Monsieur le Maire, mettre en place un groupe de travail pour un examen de la gouvernance et de la gestion dans le fléchage de notre financement ? Et puis, dernière chose, peut-être pouvez-vous contribuer -mais vous l'avez dit- à créer les conditions du rattachement des Entretiens Jacques Cartier à une structure universitaire qui, nous en sommes sûrs, permettra un véritable contrôle et suivi de nos aides pour cet événement universitaire reconnu.

En ce qui concerne notre Groupe, il y a la liberté de vote !

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, les Entretiens Jacques Cartier sont de grande qualité scientifique, personne ne le conteste ici. Il faut donc les pérenniser, personne ne le conteste non plus. Mais tout au long de ces années il y a eu quelques défauts de gestion qui en ont largement terni l'image.

Nous souhaiterions avoir des engagements, et qu'une solution pérenne soit mise en œuvre dès l'année prochaine, comme le préconise le Ministère, qu'une fondation par exemple abritée par le Pôle régional d'enseignement supérieur soit créée, assurant la rigueur d'un suivi, qui n'a pas vraiment eu lieu toutes ces années et nous garantissant contre divers abus ou malversations qui entacheraient ces Entretiens, et notre Université, et notre Collectivité. Ces engagements, Monsieur le Maire, nous aimerions les avoir dès aujourd'hui pour l'année en cours afin d'être sûrs que, dès l'année prochaine, il sera remis de l'ordre dans cette affaire.

Et puis, en fonction de ces engagements et de ce que vous nous apporterez ce soir, notre vote tiendra compte de ce que vous direz.

M. LE MAIRE : Tout d'abord, je fais passer un ou deux exemplaires que tout le monde a regardé du programme des Entretiens Jacques Cartier. Celles et ceux qui ont regardé quel était leur programme, n'auront nul doute sur la qualité scientifique, ni d'ailleurs sur l'honorabilité des participants à ces Entretiens. Je me rendrai non pas aux Entretiens Jacques Cartier eux-mêmes, mais pour la première fois parce qu'ils me l'avaient demandé depuis longtemps, à une entrevue avec le Maire de Montréal, donc à l'ouverture des Entretiens Jacques Cartier, c'est-à-dire non pas cette semaine, mais la semaine prochaine, de manière évidemment à évoquer avec lui l'ensemble de l'avenir de notre partenariat.

Sur les Entretiens Jacques Cartier eux-mêmes, moi je me fie, puisqu'il y a une mission d'enquête, à ce qui est écrit par les rapporteurs de la mission d'enquête. Parce que je n'ai pas diligenté une mission d'enquête moi-même. Que disent-ils ? Ils disent les choses suivantes : « Les documents –ils analysent un petit peu ce qui se passe dans les Entretiens Jacques Cartier- remis à la mission, ses investigations et les contacts établis avec la Direction Régionale des Finances publiques, qui a procédé à un audit des comptes, ne la conduisent pas –la mission- en l'état, à constater des irrégularités ou des détournements dans la gestion du Centre, malgré le caractère sommaire des documents de celle-ci ». Ils disent ensuite : « La mission estime –c'est leur conclusion- que le Centre Jacques Cartier doit pouvoir poursuivre son activité, qui présente un triple intérêt :

- l'organisation de colloques, dont un grand nombre d'une qualité scientifique internationale reconnue, notamment dans les domaines de la médecine, de la chimie et des questions énergétiques, toutes choses qui sont au cœur de l'activité de notre agglomération ;

- deuxièmement : l'animation d'un tissu économique France/Québec, attesté par l'implication de très grandes entreprises ;

- troisièmement : le développement de synergie entre tous les établissements d'enseignement supérieur rhônalpins ou québécois. »

Voilà quelle est l'analyse de la mission qui a été diligentée par le Directeur, pardon, le Ministère.

Pour que, ensuite, les problèmes qui ont pu se poser ne se reposent pas dans l'avenir, il y a différentes pistes qui sont évoquées, dont la piste la plus évidente est le rattachement de la Fondation Jacques Cartier à la Fondation du PRES, après la création de celle-ci.

C'est effectivement la piste que nous allons suivre : cette création est en cours aujourd'hui de constitution, qui sera faite des différentes fondations lyonnaises, puisqu'il y a aujourd'hui deux ou trois

fondations auxquelles la ville participe de manière assez importante, pas pour les Entretiens Jacques Cartier, mais par exemple, comme vous le savez, les Entretiens Biovision sont portés aujourd'hui par une fondation. Nous souhaitons effectivement que demain et bien cette Fondation, la Fondation du PRES puisse porter l'ensemble de ces subventions publiques.

Alors oui, pour répondre à votre question, Monsieur Hémon, nous allons, en tout cas la Ville de Lyon fera tout pour que nous allions, vers une révision de la gouvernance et pour que nous soyons fidèles aux recommandations du rapport de la mission qui s'est penché sur l'avenir des Entretiens Jacques Cartier et de la Fondation Jacques Cartier.

Voilà donc ce que je voulais dire.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes GAEC, Ensemble Pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés et Lyon Divers Droite se sont abstenus, ainsi que M. Tête, Mme Roy, Mme Bonniel-Chalier, Mme Perrin-Gilbert et Mme Legay.)

(Adopté.)